

Nathalie CAZEAUX-LAUILHÉ
Mélanie DUBOY
Hervé VERDEYROU
Vincent DUVAL

Experts-Comptables et
Commissaires aux comptes

Emilie NUNEZ
Expert-Comptable

COMITE DES LANDES
LIGUE NATIONALE
CONTRE LE CANCER
51 Avenue Victor Hugo
Résidence Le Paséo – BP 25
40101 DAX CEDEX

RAPPORT
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01.01.2025 au 31.12.2025

S.A.R.L au capital de 40 000€ - RCS Dax B 379 581 705 - N°TVA Intracom : FR47379581705



53 rue Georges Chaulet
40100 DAX



168 avenue de Sailhes
40280 SAINT-PIERRE-DU-MONT



05 58 74 98 01



cabinet@acqs-e-c.com



www.acqs-expertise-conseil.com



- COMITE DES LANDES -

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Siège social :
51 Avenue Victor Hugo
Résidence Le Paséo – BP 25

40101 DAX CEDEX

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Rapport avec certification sans réserve

Exercice du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

Présenté par

**S.A.R.L. ACQS EXPERTISE CONSEIL
53 Rue Georges Chaulet
40100 DAX**

**Société inscrite à la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Grande Aquitaine**



53 rue Georges Chaulet
40100 DAX



168 avenue de Sailhes
40280 SAINT-PIERRE-DU-MONT



05 58 74 98 01



cabinet@acqs-e-c.com



www.acqs-expertise-conseil.com



COMITE DES LANDES
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

Aux Membres du Comité,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Comité des Landes de la Ligue Nationale contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



53 rue Georges Chaulet
40100 DAX



168 avenue de Sailhes
40280 SAINT-PIERRE-DU-MONT



05 58 74 98 01



cabinet@acqs-e-c.com



www.acqs-expertise-conseil.com



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne les legs et engagements de subventions de recherche à rattacher à l'exercice

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres du comité

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la trésorière et dans les autres documents adressés aux membres du comité sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration le 27 mars 2026.



53 rue Georges Chaulet
40100 DAX



168 avenue de Sailhes
40280 SAINT-PIERRE-DU-MONT



05 58 74 98 01



cabinet@acqs-e-c.com



www.acqs-expertise-conseil.com



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Dax,
Le Commissaire aux Comptes
Pour le cabinet ACQS EXPERTISE CONSEIL
Nathalie CAZEAUX-LAUILHE
Associée signataire

Signé par Nathalie Cazeaux-Lauilhe
Le 9 avr. 2026



doc_mxG
tx_xZW00xnDDQq8



53 rue Georges Chaulet
40100 DAX



168 avenue de Sailhes
40280 SAINT-PIERRE-DU-MONT



05 58 74 98 01



cabinet@acqs-e-c.com



www.acqs-expertise-conseil.com



BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2025		Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2024
Frais d'établissement					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		502.32	(502.32)		
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires		502.32	(502.32)		
Autres immobilisations incorporelles en cours, avances et ac					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		494 333.20	(230 410.22)	263 922.98	252 420.10
Terrains		27 119.73		27 119.73	27 119.73
Constructions		381 865.38	(167 261.74)	214 603.64	223 266.27
Install. techniques, matériel et outillage industriels		85 348.09	(63 148.48)	22 199.61	2 034.10
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		67 566.24		67 566.24	67 566.24
Participations et Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		67 566.24		67 566.24	67 566.24
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I		562 401.76	(230 912.54)	331 489.22	319 986.34
STOCKS et EN-COURS		5 622.94		5 622.94	
CRÉANCES		119 063.72		119 063.72	88 889.69
Créances clients, usagers et comptes rattachés		1 834.30		1 834.30	544.60
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances		111 096.73		111 096.73	81 718.58
Charges constatées d'avance		6 132.69		6 132.69	6 626.51
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		747 198.85		747 198.85	807 598.97
Instruments Financiers A Terme					
Disponibilités		747 198.85		747 198.85	807 598.97
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II		871 885.51		871 885.51	896 488.66
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion Actif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 434 287.27	(230 912.54)	1 203 374.73	1 216 475.00
ENGAGEMENT REÇUS					
LEGS NET A REALISER					
Acceptés par les organes statutairement compétents					
Autorisés par l'organisme de tutelle					
Non opposition de l'organisme de tutelle					
Assurance vie					
Dons en nature restant à vendre					

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2025	Exercice au 31/12/2024
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves		961 337.90	938 143.14
Réserves statutaires ou contractuelles		690 318.16	667 123.40
Réserves pour projet de l'entité		271 019.74	271 019.74
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		(16 600.42)	23 194.76
Situation nette (sous total)		944 737.48	961 337.90
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I		944 737.48	961 337.90
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés		9 481.94	2 500.00
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		9 481.94	2 500.00
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		31 982.00	28 654.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		31 982.00	28 654.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
DETTES		217 173.31	223 983.10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		105 195.64	75 512.21
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales		16 281.76	23 403.02
Dettes fiscales		3 437.00	3 441.64
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		92 258.91	121 626.23
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV		217 173.31	223 983.10
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 203 374.73	1 216 475.00

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	29 680.00	30 256.00	(576.00)	-1.90 %
Ventes de biens et services	100 023.95	93 021.11	7 002.84	7.53 %
Ventes de biens	120.00	110.00	10.00	9.09 %
- dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	99 903.95	92 911.11	6 992.84	7.53 %
- dont parrainages	6 176.63	1 311.00	4 865.63	
Concours publics et subventions d'exploitation	8 998.00	5 258.00	3 740.00	71.13 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	413 595.92	382 380.77	31 215.15	8.16 %
Dons manuels	410 595.92	378 380.77	32 215.15	8.51 %
Mécénats	3 000.00	4 000.00	(1 000.00)	-25.00 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	240 065.53	329 792.84	(89 727.31)	-27.21 %
Reprises sur amort., dépr., prov.				
Produits des cessions d'immo. incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés	1 518.06	3 417.00	(1 898.94)	-55.57 %
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	793 881.46	844 125.72	(50 244.26)	-5.95 %
Achats de marchandises	60.92	79.02	(18.10)	-22.91 %
Variation de stock	(5 622.94)	1 969.55	(7 592.49)	
Autres achats et charges externes	310 411.14	293 153.40	17 257.74	5.89 %
Aides financières	255 482.80	312 410.39	(56 927.59)	-18.22 %
Impôts, taxes et versements assimilés	4 171.79	4 050.84	120.95	2.99 %
Salaires et traitements	141 701.96	131 690.09	10 011.87	7.60 %
Cotisations sociales	51 366.95	42 854.71	8 512.24	19.86 %
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	15 898.43	15 960.67	(62.24)	-0.39 %
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cé				
Reports en fonds dédiés	8 500.00	3 417.00	5 083.00	
Autres charges	41 675.04	36 178.57	5 496.47	15.19 %
CHARGES D'EXPLOITATION	823 646.09	841 764.24	(18 118.15)	-2.15 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(29 764.63)	2 361.48	(32 126.11)	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	16 451.21	16 841.84	(390.63)	-2.32 %
Reprises sur provisions, dépréciations				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits cessions de val. mob. de plcmnts et instru de trésor				
PRODUITS FINANCIERS	16 451.21	16 841.84	(390.63)	-2.32 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Chrg net. /cessions de val. mob de plcmnts et instru de trésor				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	16 451.21	16 841.84	(390.63)	-2.32 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	(13 313.42)	19 203.32	(32 516.74)	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		7 220.00	(7 220.00)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		27.56	(27.56)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		7 192.44	(7 192.44)	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	3 287.00	3 201.00	86.00	2.69 %
TOTAL DES PRODUITS	810 332.67	868 187.56	(57 854.89)	-6.66 %
TOTAL DES CHARGES	826 933.09	844 992.80	(18 059.71)	-2.14 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	(16 600.42)	23 194.76	(39 795.18)	
Dons en nature				
Prestations en nature	1 603.20		1 603.20	
Bénévolat	82 319.49	80 604.14	1 715.35	2.13 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	83 922.69	80 604.14	3 318.55	4.12 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	1 603.20	1 498.40	104.80	6.99 %
Personnel bénévole	82 319.49	79 105.74	3 213.75	4.06 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	83 922.69	80 604.14	3 318.55	4.12 %
NON AFFECTÉS				

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2025

LIGUE CONTRE LE CANCER
Comité des Landes
51 Avenue Victor Hugo – Résidence le Paséo – 40100 Dax
Tél. 05.58.90.23.19 – Fax 05.58.56.25.42 – E-mail : cd40@ligue-cancer.net
N° SIRET 334 215 639 00033



TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
DE L'EXERCICE.....	4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	7
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	7
2.1.1 Préambule.....	7
2.1.2 Cadre légal de référence.....	7
2.1.3 Changement de méthode comptable.....	7
2.2 DÉROGATIONS.....	9
2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux.....	9
2.2.2 Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP).....	Erreur ! Signet non défini.
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN.....	9
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	9
3.1.1 Principes généraux.....	9
3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut).....	10
3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C ».....	10
3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé.....	10
3.1.4 Méthode et durées d'amortissements.....	10
3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières.....	11
3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2025.....	11
3.1.7 Stocks.....	11
3.1.1 État des échéances des créances.....	11
3.1.2 Tableaux des dépréciations.....	12
3.1.3 Disponibilités.....	12
3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan.....	12
3.1.5 Charges constatées d'avance.....	13
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....	14
3.2.1 Tableau de variation des fonds propres.....	14
3.2.2 Fonds dédiés.....	15
3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP).....	Erreur ! Signet non défini.
3.2.4 Provisions pour risques et charges.....	16
3.2.4.1 Tableau de variation.....	16
3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	16
3.2.5 Dettes.....	16
3.2.5.1 État des échéances.....	16
3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales.....	17
3.2.6 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler).....	17
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN.....	17
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	18
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	18
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	19
4.2.1 Produits liés à la générosité du public.....	19
4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie.....	19
4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers.....	20
4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP).....	Erreur ! Signet non défini.
4.2.1.4 Mécénat.....	20
4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler).....	20
4.2.2 Produits non liés à la générosité du public.....	20
4.2.2.1 Parrainage des entreprises.....	20
4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie.....	21
4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public.....	21
4.2.3 Subventions et autres concours publics.....	21
4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations.....	22

4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	22
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	22
4.3.1	Modalités de répartition des charges	22
4.3.2	Missions sociales.....	24
4.3.3	Frais de recherche de fonds	24
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	24
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	24
4.3.4	Frais de fonctionnement	25
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations	25
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	25
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	25
4.4.1	Principes généraux.....	25
4.4.2	Principes de valorisation	26
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD.....	27
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT.....	29
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes.....	29
4.6.2	Charges et produits exceptionnels	29
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	29
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	30
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public.....	32
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public	32
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	33
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	33
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP).....	Erreur !
	Signet non défini.	
5.2	AUTRES INFORMATIONS	33
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	33
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié	33
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	34
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents	34

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

✚ Lors du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 28 mars 2025, il a été acté :

➤ Demande de subvention du CHI de MONT DE MARSAN

Le CHI de Mont de Marsan en lien avec les services d'Oncologie et de Soins Palliatifs par l'intermédiaire du Centre de Coordination en Cancérologie des Landes (3C) sollicite une demande de subvention pour un projet de « Photobiomodulation » qui est utilisé pour aider à cicatriser les tissus endommagés, améliorer la réponse immunitaire, réduire l'inflammation et prévenir ou traiter certains effets secondaires de traitements tels que la chimiothérapie et la radiothérapie. Elle est recommandée en prévention et en traitement des mucites (inflammation des muqueuses buccales) et des radiodermites (brûlures de la peau induites par la radiothérapie).

Le Conseil d'Administration valide, à l'unanimité, cette demande de subvention pour le CHI de MONT DE MARSAN, pour un montant de 6 000 € pour l'année 2025.

➤ Acquisition d'un véhicule utilitaire de service pour les actions de terrain du Comité des Landes :

M. PECASTAING souhaite faire un point sur le projet d'achat d'un véhicule utilitaire de service pour le Comité dont il a déjà parlé au Conseil d'Administration du 26 avril 2024, lequel lui avait demandé de poursuivre sa réflexion.

Il ne reviendra pas sur l'utilité de cet achat pour le bien des bénévoles de terrain. Il ajoute qu'en 2024, les frais kilométriques remboursés par le comité s'élèvent à ≈ 5 000 € et qu'à ce jour, il précise avoir obtenu 4 000 € de dons, 3 500 € de promesse de dons et espère donc récolter 10 000 €, dons qui feront l'objet d'un fonds dédié pour investissement en 2025.

Il pose donc les questions suivantes au Conseil :

Location ? coût ≈ 230 € environ / mois sur 5 ans + 1^{er} loyer de ≈ 4 900 €

Ou Achat ?

Si achat avec durée d'amortissement à 4 ans

véhicule neuf ? coût ≈ 25 000 € avec fonds propres comité ≈ 15 000 €

ou véhicule d'occasion ? coût ≈ 19 000 € avec fonds propres comité ≈ 9 000 €

Il ajoute qu'il a déjà rencontré des concessionnaires locaux pour avoir une idée de prix et qu'il faut compter environ 24 000 € neuf un véhicule utilitaire diesel.

Il demande au Conseil d'Administration de se positionner.

Après réflexions, le Conseil d'Administration valide, à l'unanimité, l'achat d'un véhicule utilitaire avec une enveloppe plafond de 25 000 €.

✚ Lors du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 25 avril 2025, il a été acté :

➤ Projet d'acquisition d'un véhicule utilitaire de service pour le Comité

À ce jour, M. PECASTAING a obtenu 9 500 € de dons, dons qui feront l'objet d'un fonds dédié pour investissement en 2025.

Il présente les devis proposés avec une durée d'amortissement à 4 ans :

1/ KANGOO NEUF - DIESEL DCI95 - 5CV - BLANC

Disponible chez RENAULT DAX

Prix catalogue : 29 880 € TTC – Prix remisé : 23 141,56 € TTC

2/ EXPRESS VAN D'OCCASION – DIESEL CDI95 – 5CV – GRIS – 17 525 kms – loueur

Disponible chez RENAULT DAX

Prix : 17 237,96 € TTC

3/ BERLINGO VAN NEUF – DIESEL HdI100 – 5CV – BLANC – 650 KG

Disponible chez CITROEN MEES

Prix catalogue : 28 975 € TTC – Prix remisé : 21 387,28 € TTC

4/ BERLINGO VAN NEUF – ESSENCE 110 S&S – 6CV – BLANC – 600 KG

Disponible chez CITROEN MEES

Prix catalogue : 28 188 € TTC – Prix remisé : 20 822,88 € TTC

Il précise que la proposition d'achat du BERLINGO VAN NEUF DIESEL au prix de 21 387,28 € TTC a été validée par le bureau qui s'est réuni le 22 avril 2025. Il complète en indiquant que la livraison de ce véhicule si l'achat est acté pourrait être prévue en juillet 2025.

Après discussion, le Conseil d'Administration approuve, à l'unanimité, l'achat du BERLINGO VAN NEUF DIESEL au prix de 21 387,28 € TTC et le contrat d'entretien.

➤ **Proposition de participation au Salon des Maires le jeudi 12 juin 2025 à MONT DE MARSAN organisé par l'AML qui mandate SUD OUEST PUBLICITE.**

À la demande du Président, le Dr REMUZON, les organisateurs du CALAC (Carrefour LAndais des Collectivités) ont été rencontrés le 3 avril au siège du comité à Dax.

TARIFS PROPOSES :

1/ LOCATION DE STAND CLES EN MAIN (spots, accès électrique, tables, chaises, enseigne lettrée, moquette)

Surface 6 m² : 840 € TTC + forfait inscription obligatoire 200 € HT.

M. REMUZON précise que le bureau réuni le 22 avril 2025 propose cette participation en 2025.

Après discussion, le Conseil d'Administration approuve, à l'unanimité, la participation du Comité des Landes de la Ligue contre le cancer au CALAC 2025 pour un coût de 840 € TTC + 200 € HT de forfait d'inscription.

➤ **Analyse du questionnaire d'auto-évaluation pour évaluation des risques.**

À la demande du Président, le Dr REMUZON et sur proposition de Mme DULOUEAT, afin que les informations soient partagées, le questionnaire d'auto-évaluation remis par le service d'Audit Interne a été complété et analysé par les membres du bureau le 22 avril 2025.

Il sera ensuite transmis au service du Comité d'Audit Interne du siège qui établira la cartographie des risques du comité des Landes.

Après présentation, le Conseil d'Administration approuve, ce questionnaire d'auto-évaluation et autorise sa transmission au service du Comité d'Audit Interne du siège de la Fédération.

✚ **Lors du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 26 septembre 2025, il a été acté :**

➤ **Renouvellement de l'adhésion au dispositif de Collecte FACE A FACE**

Cette mission 2024 étant déjà rentable depuis le mois d'avril 2025, le responsable de cette collecte FACE A FACE a donc proposé au comité, dans un timing très serré, de poursuivre cette dynamique. Une réunion du bureau « élargi » a été organisée le 1^{er} juillet afin d'analyser cette proposition qui a été validée dans le but de rajeunir le fichier et fidéliser les adhérents.

Le Conseil d'Administration entérine la décision favorable prise par le bureau d'engager le Comité des Landes dans cette nouvelle mission de campagne de collecte FACE A FACE 2025 qui s'effectuera en deux temps, l'un au mois d'août d'où cette prise de position anticipée, et l'autre au mois de décembre pour un montant total de frais d'environ 27 000 €.

➤ **La parution d'un article du Comité des Landes dans le supplément du journal SUD OUEST pour Octobre Rose a été validée par les membres du bureau**

Le Président indique que le journal SUD OUEST, faisant suite à la participation de la Ligue au Salon des Maires à Mont de Marsan, a sollicité le Comité pour une parution dans le supplément prévu pour Octobre Rose étant une association qui œuvre pour la promotion du dépistage organisé du cancer du sein.

Un article avec sa présentation a été proposé par Mme DULOUEAT qui a été légèrement modifié par le journal.

Mme BRESSAC précise qu'il s'agit d'1/5 page intérieure pour un tarif de 780 € HT qui représente un coût mais pense qu'il est essentiel de faire cette parution par rapport à la forte mobilisation d'un grand nombre d'associations et de municipalités qui participent à cette campagne Octobre Rose.

Le Conseil d'Administration valide, à l'unanimité, cette parution dans le supplément du Journal SUD OUEST pour Octobre Rose.

➤ **La validation de la signalétique des Espaces Ligue du comité des Landes**

Le Président présente les propositions virtuelles de signalétique des façades des Espaces Ligue de PEYREHORADE, de MONT DE MARSAN et de DAX pour donner suite au changement de logo de la Ligue.

Le Conseil d'Administration valide, à l'unanimité, ces propositions de signalétique des façades après le rajout des jours et horaires pour l'Espace Ligue de Mont de Marsan et la modification du numéro de téléphone prise en compte.

➤ **Demande de rupture conventionnelle adressée par Mme Emma MIREMONT**

Avant de poursuivre par le détail des actions menées, **il fait part de la demande de rupture conventionnelle adressée le 23 juin 2025 par Mme Emma MIREMONT au 31 août 2025 acceptée** et de l'arrivée de M. Moubarak ADAM ABDELKERIM le 25 août 2025 en Contrat à Durée Indéterminée à temps complet en remplacement, en tant que chargé de Prévention et Communication.

Il précise que ce jeune, ayant des diplômes acquis en Santé Publique dont son Master 2 sur les Espaces Sans Tabac a postulé à la suite de son stage de six mois qu'il a effectué au Comité du Rhône de la Ligue contre le cancer et sur recommandations de sa directrice qui n'en pense que du bien ainsi que ces autres collègues avec qui il travaillait au service prévention du Comité.

Lors du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 12 décembre 2025, il a été acté :

➤ Demande complémentaire de subvention du CHU de BORDEAUX

M. le Président présente la demande reçue du CHU de Bordeaux qui sollicite le Comité des Landes pour une aide à la Mise En place D'une plAteforme de séquençage à haut débit pour la détection de mutations actIOnnables, porté par l'Institut de Pathologie et Biologie des Cancers.

Pour ce projet MEDAION, ayant une dimension régionale (et même au-delà), en complément de l'aide accordé par le CD64 de 25 000 € et celle du CD33 de 45 000 €, l'achat de l'équipement est d'un montant de 374 968 € auquel il faut rajouter l'estimation des consommables sur une durée de 6 mois de 30 000 €.

Le Président précise que 180 malades des Landes sont concernés par ce projet sur les 2 300 qui intègrent ce programme labellisé par l'INCa. L'installation de cet équipement devrait être sur l'hôpital Haut Lévêque de Bordeaux.

Les membres du Bureau, réuni le 09 décembre, pensent qu'un financement d'un montant de 10 000 € serait à prévoir, ce projet étant intéressant pour les malades landais.

Le Conseil d'Administration valide, à l'unanimité, un soutien exceptionnel de 10 000 € pour 2026, le budget prévisionnel 2025 ne l'ayant pas intégré et aucun engagement complémentaire étant souhaitable à ce jour.

➤ Tarification des interventions dans le cadre de la mission Prévention, Dépistage et Informations du Comité

Le Conseil d'Administration valide, à l'unanimité, cette proposition de Plan d'Actions 2026 en soutien aux actions de Prévention et Promotion des Dépistages des cancers d'un montant de 103 848 € ainsi que la tarification suivante pour des interventions payantes si celles-ci étaient actées en amont qui est proposée par le Bureau :

- **Entreprise = forfait de 400 € (RSE)**
- **Collège/lycée = forfait de 100 €**
- **Collectivités = forfait de 200 €**

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2022-06
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.1.3 Changement de méthode comptable

Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable. Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2023-03. Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués :

Les changements suivants ont été effectués pour l'Actif :

- Les frais d'établissements sont ressortis du poste « immobilisations incorporelles » et apparaissent désormais sur une seule ligne
- Les « autres immobilisations incorporelles » ont été reclassées sur la ligne « concessions brevets, licences »
- Les « autres immobilisations corporelles » ont été reclassées sur la ligne « installations techniques, matériels et outillages »
- La ligne « titre immobilisations activité du portefeuille » a été reclassée en « autres titres immobilisés »
- Les rubriques de stock détaillé apparaissent désormais sur une seule ligne « stock et en-cours »
- Les « avances et acomptes sur commandes » ont été reclassées en « autres créances »
- La ligne « charges constatées d'avance » a été reclassée au-dessus des « valeurs mobilières de placement »

Les changements suivants ont été effectués pour le Passif :

- La ligne « fonds statutaires » est renommée « fonds propres statutaires »
- La ligne « legs et donations en cours de réalisation » a été supprimée
- La ligne « dettes des legs et donations » a été reclassée au-dessus des lignes « dettes sociales et fiscales »

Les changements suivants ont été effectués pour le Compte de Résultat :

Les transferts de charges précédemment classés en produits d'exploitation dans la rubrique « Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges » sont supprimés.

Les produits de cession des éléments d'actifs cédés précédemment classés en produits exceptionnels sont reclassés au niveau des produits d'exploitation sur la rubrique « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles ».

- Les quotes-parts de subventions d'investissement précédemment classées en produits exceptionnels sur la ligne opérations en capital sont reclassées en produits d'exploitation sur la ligne concours publics et subventions d'exploitation.

- Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées ».

- Le poste « Salaires et traitement » est reclassé dans le poste « Salaires ». Le poste « Charges sociales » est reclassé dans le poste « Cotisations sociales ». Ces reclassements n'ont pas d'impacts sur le contenu de ces rubriques.

- Les pénalités et amendes fiscales précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « Autres charges ».

- Les rubriques de produits exceptionnels : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges, sont supprimées. Les produits exceptionnels apparaissent désormais sur une seule ligne, « Total des produits exceptionnels ».

- Les rubriques de charges exceptionnelles : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions, sont supprimées. Les charges exceptionnelles apparaissent désormais sur une seule ligne « Total des charges exceptionnelles ».

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	502,32	-	-	502,32
Immobilisations corporelles	470 259,89	24 073,31	-	494 333,20
Immobilisations financières	67 566,24	-	-	67 566,24
Total	538 328,45	24 073,31	0,00	562 401,76

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	24 073,31	0,00
→ 21811000 - revêtement sol EL Peyrehorade	1 694,59	
→ 21820000 - Achat véhicule de service Citroën	21 387,28	
→ 21831000 - Achat PC portable	991,44	
Immobilisations financières	0,00	0,00
→ ...		
→ ...		
Total	24 073,31	0,00

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	502,32	-	-	502,32
Amort.Immobilisations corporelles	217 839,79	12 570,43	-	230 410,22
Amort.Immobilisations financières	-	-	-	-
Total	218 342,11	12 570,43	0,00	230 912,54

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	65 956,24	-	-	65 956,24
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	1 610,00	-	-	1 610,00
Total	67 566,24	0,00	0,00	67 566,24

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2025

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
NEANT			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	1 610,00	1 610,00	-
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	1 834,30	1 834,30	-
→ Autres Créances	111 096,73	111 096,73	-
→ Créances reçues par legs ou donations	-	-	-
→ Charges constatées d'avance	6 132,69	6 132,69	-
Total	120 673,72	120 673,72	0,00

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2025	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	68 983,84	
Livrets et comptes épargne	408 215,01	
Comptes à terme	270 000,00	
Total	747 198,85	0,00

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Créances clients et comptes rattachés	1 834,30	544,60
4110 - clients public	-	37,10
4112 - clients intragroupe	-	463,40
4181 - clients factures à établir (cartouches déc)	31,90	44,10
4182 - clients facture à établir intragroupe	1 802,40	-
Autres créances	59 330,43	50 066,35
4387000 - autres produits à recevoir organismes sociaux	-	-
46871000 - divers produits à recevoir (verre 2025 et intérêts CAT 2025)	24 034,30	24 066,35
468801000 - Autre produits à recevoir du BN	4 296,13	
46880200 - autres produits à recevoir (CARSAT 2025)	31 000,00	26 000,00
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	51 766,30	30 820,25
45110100 - legs à recevoir BN	-	-
45121000 - dons à recevoir (Tookets)	14 988,80	954,14
45121100 - dons à recevoir BN (dons numériques)	36 777,50	29 866,11
4581 - prélèvements automatiques à recevoir (adhérents)	-	-
Total	112 931,03	81 431,20

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
4860000 - achat timbres pour 2026 avant augmentation prix	3 230,36	4 395,61
4860000 - assurances AXA comité	1 068,13	995,82
4860000 - assurances AXA Espace Ligue Mont de Marsan	220,31	207,51
4860000 - assurances AXA Espace Ligue Dax	117,65	109,29
4860000 - assurances photocopieur	264,29	264,29
4860000 - location photocopieur	353,99	353,99
4860000 - maintenance téléphonique (Landes Esprit Micro)	300,00	300,00
4860000 - assurance terminal de paiement (Moodus)	207,96	-
4860000 - assurance ABEILLE véhicule de service	370,00	-
Total	6 132,69	6 626,51

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 [Tableau de variation des fonds propres](#)

Variation des fonds propres	01/01/2025	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2025	
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	
Fonds propres sans droit de reprise									
→ Fonds statutaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
→ Fonds de réserve générale	667 123,40	23 194,76	-	23 194,76	-	-	-	690 318,16	
→ Fonds de réserve missions sociales	271 019,74	-	-	-	-	-	-	271 019,74	
→ Legs et donations avec contrepartie	-	-	-	-	-	-	-	-	
Fonds propres avec droit de reprise									
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-	-	-	
Réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	
Report à nouveau	-	-	-	-	-	-	-	-	
Excédent ou déficit de l'exercice	23 194,76	-	-	-	-	16 600,42	16 600,42	16 600,42	
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total	961 337,90	23 194,76	-	23 194,76	-	16 600,42	16 600,42	944 737,48	

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		-	-	-	-	-
→ ...						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		8 500,00	-	8 500,00	968,06	7 531,94
→ Dons affectés à l'achat d'un véhicule de service	2025	8 500,00	-	8 500,00	968,06	7 531,94
→						
→						
Sous-Total "Dons"		8 500,00	-	8 500,00	968,06	7 531,94
→ ...						
→						
Sous-Total "Legs"		-	-	-	-	-
Contributions financières d'autres organismes		2 500,00	2 500,00	-	550,00	1 950,00
→ Mécénat Syndicat SHIATSU (affecté à l'activité ETP shiatsu)	2020	2 500,00	2 500,00	-	550,00	1 950,00
→ ...						
Total		11 000,00	2 500,00	8 500,00	1 518,06	9 481,94

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges	-	-	-	-
→ Autres provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations	-	-	-	-
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs	-	-	-	-
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	28 645,00	3 337,00	-	31 982,00
→				
Total	28 645,00	3 337,00	-	31 982,00

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine	-	-		
→ à plus de 1 an à l'origine	-	-		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 195,64	105 195,64		
Dettes des legs ou donations	-	-		
Dettes fiscales et sociales	19 718,76	19 718,76		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-		
Autres dettes	92 258,91	92 258,91		
Produits constatés d'avance	-	-		
Total	217 173,31	217 173,31	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes fiscales :	3 287,00	3 201,00
→ Impôt sur les sociétés	3 287,00	3 201,00
→ Taxe sur les salaires	-	-
→ Formation professionnelle et autres taxes	-	-
→ Etat charges à payer	-	-
Dettes sociales :	16 431,76	23 643,66
→ Urssaf/ Pôle emploi	6 519,00	9 987,00
→ Caisse de retraite	2 118,27	2 312,90
→ Caisse de prévoyance	3 036,83	3 135,14
→ Personnel autres charges à payer	-	-
→ Organismes sociaux autres charges à payer	-	-
→ Dettes congés à payer	3 271,60	5 856,75
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	1 336,06	2 111,23
→ Prélèvement à la source	150,00	240,64
Total	19 718,76	26 844,66

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	105 195,64	75 512,21
4011 - fournisseurs public (intervenantes, photocopieur)	12 901,59	9 707,95
4012 - fournisseurs intragroupes (fact CD33, LNCC)	2 790,50	111,50
4081 - fournisseurs factures à recevoir (poste, linge, intervenantes, frais ban.)	888,08	2 339,19
4082 - fournisseurs factures à recevoir SIEGE (MKD)	88 615,47	63 353,57
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	-	-
...		
Dettes financières diverses :	150,00	-
44210000 - prélèvement à la source	150,00	-
4525 - avances de trésorerie	-	-
Autres dettes :	92 258,91	121 626,23
4684 - charges à payer recherche (régionale)	29 941,00	20 000,00
4685 - charges à payer autres (dossiers secours, achat tomosynthèse CIL)	22 317,91	51 586,23
46863100 - charges à payer recherche (nationale)	40 000,00	50 040,00
46863200 - charges à payer à régler à d'autres CD	-	-
Total	197 604,55	197 138,44

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIQUE CONTRE LE CANCER		040 - COMITÉ DES LANDES		Décembre 2025		Décembre 2024	
EMPLOIS		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public		
CHARGES PAR DESTINATION							
1.	MISSIONS SOCIALES	576 771,72	539 495,09	622 884,40	622 689,15		
1.1	Réalisées en France	576 771,72	539 495,09	622 884,40	622 689,15		
1.1.1	Actions réalisées par l'organisme	372 853,65	335 577,02	374 843,66	374 843,66		
1.1.2	Versements à d'autres organismes agissant en France	203 918,07	203 918,07	248 040,74	247 845,49		
1.2	Réalisées à l'étranger						
1.2.1	Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2	Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2.	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	153 871,74	132 553,54	138 157,18	123 176,31		
2.1	Frais d'appel à la générosité du public	153 691,74	132 373,54	138 097,18	123 116,31		
2.2	Frais de recherche d'autres ressources	180,00	180,00	60,00	60,00		
3.	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	81 174,63	64 893,44	72 130,22	63 995,18		
3.1	Frais d'information et de communication	9 542,95	9 542,95	6 370,16	6 370,16		
3.2	Frais de fonctionnement	68 350,06	52 068,87	62 579,43	54 471,95		
3.3	Autres charges	3 281,62	3 281,62	3 180,63	3 153,07		
4.	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	3 328,00	3 328,00	5 203,00	5 203,00		
5.	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	3 287,00		3 201,00			
6.	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	8 500,00	8 500,00	3 417,00	3 417,00		
TOTAL CHARGES		826 933,09	748 770,07	844 992,80	818 480,64		
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-16 600,42		23 194,76			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2025		Décembre 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	36 557,73	36 557,73	37 940,34	37 940,34
Réalisées en France	36 557,73	36 557,73	37 940,34	37 940,34
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	33 501,00	33 501,00	29 396,48	29 396,48
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	13 863,96	13 863,96	13 267,32	13 267,32
TOTAL	83 922,69	83 922,69	80 604,14	80 604,14

LA LIQUE CONTRE LE CANCER 040 - COMITÉ DES LANDES	Décembre 2025		Décembre 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-666 375,85	-666 375,85	-731 772,92	-731 772,92
1.1 Cotisations sans contrepartie	-29 680,00	-29 680,00	-30 256,00	-30 256,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-413 595,92	-413 595,92	-382 380,77	-382 380,77
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-223 099,93	-223 099,93	-319 136,15	-319 136,15
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-133 440,76		-127 739,64	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-6 176,63		-1 311,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-127 264,13		-119 208,64	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public			-7 220,00	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-8 998,00		-5 258,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-1 518,06	-968,06	-3 417,00	-3 417,00
TOTAL	-810 332,67	-667 343,91	-868 187,56	-735 189,92

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2025		Décembre 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-83 922,69	-83 922,69	-80 604,14	-80 604,14
Bénévolat	-82 319,49	-82 319,49	-80 604,14	-80 604,14
Prestations en nature	-1 603,20	-1 603,20		
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	EXERCICE N		EXERCICE N-1	

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	112 801,40	210 584,20
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :	110 298,44	108 551,95
→ manifestations	73 798,60	72 873,60
→ ventes (dont abonnement à vivre)	120,00	110,00
→ prestations et autres ventes	-	-
→ activités de récupération	17 923,20	17 544,79
→ autres produits affectés aux missions sociales	2 005,43	1 181,72
→ produits financiers	16 451,21	16 841,84
Total	223 099,84	319 136,15

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Ventes de marchandises ou de prestations de services	0,00	0,00
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :	0,00	7 220,00
→ transfert de charges	-	-
→ produits exceptionnels	-	7 220,00
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs	-	-
Total	0,00	7 220,00

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutives. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	-	
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	550,00	
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	968,06	
Total	1 518,06	-

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie et garde un caractère permanent. Cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 17 décembre 2024.

	2025	MISSIONS SOCIALES									MKD					FONCTIONNEMENT		TOTAL
		ACCUEIL ECOUTE INFORMATION MONT MARSAN (A310)	ACCUEIL ECOUTE INFORMATION DAX(A310)	AIDE AUX MALADES (A800)	DEPISTAGE (B360)	INFORMATION (B400)	PREVENTION (B800)	FORMATION (C800)	SOCIETE ET POLITIQUES DE SANTE (S800)	RECHERCHE (D800)	APPEL AUX DONS (5300)	TRAITEMENT DES DONS (5900)	TRAITEMENT DES LEGS (8800)	MANIFESTATIONS (6600)	RECUPERATION (6700)	COMMUNICATION EXTERNE (4200)	ADMINISTRATION GENERALE (4100)	
BUREAU Coordination		0,428	0,428	0,571	0,143	0,143	0,143	0,428	0,714	0,714	0,428		0,500	0,143	0,071	0,143	2,142	7,140
BUREAU Gestion administrative		0,061	0,061	0,789				0,304			0,304	2,003		0,607	0,121		1,821	6,070
BUREAU Prévention					4,108	1,643	6,572	0,822						1,643		1,643		16,430
BUREAU ESPACE LIGUE DAX			53,570															53,570
SALLE REUNION POLE ADMINISTRATIF DAX																	15,360	15,360
LIEU STOCKAGE DAX COMMUNICATION																1,430		1,430
CLE1 CHARG TOTAL		0,489	54,059	1,360	4,250	1,786	6,715	1,853	0,714	0,714	0,732	2,003	0,500	2,393	0,193	3,216	19,323	100,000
DL MDM		BUREAU ESPACE LIGUE MDM	100%															100%
FOURNITURE		FOURNITURES	10%	10%	10%	5%	12%	3%	1%	5%		10%	1%	5%	1%	10%	17%	100%

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition qui a été définie et validée par le Conseil d'Administration du 17 décembre 2024.

R E P A R T I T I O N	2025	MISSIONS SOCIALES									MKD					FONCTIONNEMENT		T O T A L
		ACCUEIL ECOUTE INFORMATION MONT MARSAN (A310)	ACCUEIL ECOUTE INFORMATION DAX(A310)	AIDE AUX MALADES (A800)	DEPISTAGE (B360)	INFORMATION (B400)	PREVENTION (B800)	FORMATION (C800)	SOCIETE ET POLITIQUES DE SANTÉ (S800)	RECHERCHE (D800)	APPEL AUX DONS (5300)	TRAITEMENT DES DONS (5900)	TRAITEMENT DES LEGS (8800)	MANIFESTATIONS (6600)	RECUPERATION (6700)	COMMUNICATION EXTERNE (4200)	ADMINISTRATION GENERALE (4100)	
	PAIE 1	Corinne DULOAT (35h/s)	6%	6%	8%	2%	2%	2%	6%	10%	10%	6%		7%	2%	1%	2%	30%
	PAIE 2	Célia PEREZ (35h/s)	1%	1%	13%				5%			5%	33%		10%	2%		30%
	PAIE 3	Emma MIREMONT (35h/s)				25%	10%	40%	5%						10%		10%	
	PAIE 6	Marjorie COLLARD (35h/s)	45%	25%	25%				5%									
	PAIE 5	2 volontaires Service Civique (24h/s)			25%	10%		10%	20%						25%		10%	

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2025	2024
Actions pour les malades	241 540,51	244 515,01
Actions d'information, prévention,dépistage	87 894,23	91 432,52
Actions de formation	12 127,24	10 610,10
Actions de recherche	10 251,14	19 026,78
Actions autres	21 040,26	9 259,25
Total	372 853,38	374 843,66
Versement à d'autres organismes	2025	2024
Actions pour les malades	17 390,00	11 600,00
Actions d'information, prévention,dépistage	-	30 000,00
Actions de formation	-	-
Actions de recherche	186 528,07	206 440,74
Actions autres	-	-
Total	203 918,07	248 040,74

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2025	2024
Frais d'information et de communication	9 542,96	6 370,16
Frais de gestion	68 350,06	62 579,43
→ frais de gestion	56 389,83	52 117,37
→ formation administrative	-	-
→ impôts et taxes	734,16	693,85
→ cotisation statutaire 10 %	11 226,07	9 768,21
Autres charges	3 281,62	3 180,63
Total	81 174,64	72 130,22

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	-	-
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés	8 500,00	3 417,00
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés	-	-
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	-	-
Total	8 500,00	3 417,00

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2025	2024
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	83 922,69	80 604,14
Total		83 922,69	80 604,14

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

040 - COMITÉ DES LANDES				MISSIONS SOCIALES : Réalisation en France						MISSIONS SOCIALES : Versements à d'autres organismes agissant en France								
	31/12/2025	Écarts		Actions en direction des malades, des proches et ebs de santé	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	Actions de formation et d'amélioration des pratiques des professionnels Santé et autres publics	Actions de société et politique de santé	Actions internationales réalisées par l'organisme	Actions en direction des chercheurs et ebs de recherche contre le cancer	Actions de création-subvention administrative d'établissement	Autres actions	Actions en direction des malades, des proches et ebs de santé	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels de santé et autres publics	Actions en direction des chercheurs et ebs de recherche contre le cancer	Mission reversement legs	Autres actions	Actions de société et politique de santé
24/03/2026 - 12:12																		
CHARGES D'EXPLOITATION				823 646,09		87 894,23	12 127,24	10 251,41	21 040,26			17 390,00			186 528,07			
Achats de marchandises	60,92				60,92													
Variation de stock	-5 622,94				-4 625,44													
Autres achats et charges externes	310 411,14			118 798,93	54 920,09	955,41	703,88		1 098,22									
Aides financières	255 482,80			51 564,73														
Impôts, taxes et versements assimilés	4 171,79			1 804,82	670,82	160,88	79,70		79,70						186 528,07			
Salaires et traitements	141 701,96			41 448,08	24 331,12	7 607,66	5 679,93		5 679,93									
Charges sociales	51 366,95			14 659,11	7 933,53	2 792,67	2 451,31		2 451,31									
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	15 898,43			7 028,13	1 602,73	194,84	89,25		89,25									
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles																		
Reports en fonds dédiés	8 500,00																	
Autre charges d'exploitation	41 675,04			6 236,71	3 000,46	415,78	1 247,34		11 641,85									
CHARGES FINANCIÈRES																		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions																		
Intérêts et charges assimilées																		
Différences négatives de change																		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées																		
Charges nettes sur cessions de VMP																		
CHARGES EXCEPTIONNELLES																		
Sur opérations de gestion																		
Sur opérations en capital																		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions																		
AUTRES				3 287,00														
Participation des salariés aux résultats																		
Impôt sur les bénéfices	3 287,00																	
C.R	826 933,09			241 540,51	87 894,23	12 127,24	10 251,41		21 040,26			17 390,00			186 528,07			
C.E.R																		

040 - COMITÉ DES LANDES		FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				FRAIS DE RECHERCHE D'AUTRES RESSOURCES	FRAIS DE FONCTIONNEMENT										DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE
	31/12/2025	Écart	Frais d'appel de dons	Frais de traitement des dons	Frais de traitement des legs	Frais de campagne pour des manifestations et ventes de nature	Activités de récupérations	Frais de recherche partenariat	Frais d'information et de communication externe	Frais d'information et de communication interne	Frais de gestion administrative	Impôts et taxes	Cotisation statutaire 10%	Charges financières	Dotations aux amortissements	Charges exceptionnelles			
24/03/2026 - 12:12																			
CHARGES D'EXPLOITATION		823 646,09	94 455,21	31 474,16	5 981,20	20 060,20	1 720,97	180,00	9 542,95	56 389,83	734,16	11 226,07	444,99	2 834,63	2,00	3 328,00			8 500,00
Achats de marchandises	60,92																		
Variation de stock	-5 622,94		-997,50																
Autres achats et charges externes	310 411,14		88 503,94		144,37	10 665,61	83,26	180,00	4 137,77	20 133,21			439,99						
Aides financières	255 482,80																		
Impôts, taxes et versements assimilés	4 171,79		76,10	209,74	46,79	162,50	17,12		127,46										
Salaires et traitements	141 701,96		4 923,39	9 927,65	3 998,58	6 934,14	1 180,97		3 925,76	26 064,75									
Charges sociales	51 366,95		1 949,28	3 121,73	1 726,61	2 297,95	439,62		1 351,96	10 191,87									
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	15 898,43			668,75	67,85										2 834,63		3 328,00		
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles																			
Reports en fonds dédiés	8 500,00											11 226,07	5,00		2,00				8 500,00
Autre charges d'exploitation	41 675,04			7 899,83															
CHARGES FINANCIÈRES																			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions																			
Intérêts et charges assimilées																			
Différences négatives de change																			
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées																			
Charges nettes sur cessions de VMP																			
CHARGES EXCEPTIONNELLES																			
Sur opérations de gestion																			
Sur opérations en capital																			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions																			
AUTRES		3 287,00																3 287,00	
Participation des salariés aux résultats																			
Impôt sur les bénéfices	3 287,00																	3 287,00	
C.R	826 933,09		94 455,21	31 474,16	5 981,20	20 060,20	1 720,97	180,00	9 542,95	56 389,83	734,16	11 226,07	444,99	2 834,63	2,00	3 328,00		3 287,00	8 500,00
C.E.R																			

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2025
Contrôle légal des comptes	6 714,60
Autres missions	-
Total	6 714,60

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2025
Produits exceptionnels	-
NEANT → ...	
Total	-
Charges exceptionnelles	-
NEANT → ...	
Total	-

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

040 - COMITÉ DES LANDES		Décembre 2025	Décembre 2024
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		539 495,09	622 689,15
1.1 Réalisées en France		539 495,09	622 689,15
Actions réalisées par l'organisme		335 577,02	374 843,66
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		209 540,51	244 515,01
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		82 617,60	91 432,52
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		12 127,24	10 610,10
Actions de société et politique de santé		10 251,41	9 259,25
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		21 040,26	19 026,78
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
Versements à d'autres organismes agissant en France		203 918,07	247 845,49
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		17 390,00	11 600,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			30 000,00
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		186 528,07	206 245,49
Programmes nationaux		159 059,81	186 440,74
Programmes régionaux et départementaux		27 468,26	19 804,75
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		132 553,54	123 176,31
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		132 373,54	123 116,31
Frais d'appel de dons		93 197,21	88 903,13
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		31 474,16	26 471,79
Frais de traitements des legs		5 981,20	5 574,62
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes			
Activités de récupérations		1 720,97	2 166,77
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		180,00	60,00
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat recherche			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat		180,00	60,00
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		64 893,44	63 995,18
3.1 Frais d'information et de communication		9 542,95	6 370,16
Frais d'information et de communication externe		9 542,95	6 370,16
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		52 068,87	54 471,95
Frais de gestion		40 108,64	44 009,89
Formation administrative			
Impôts et taxes		734,16	693,85
Cotisation statutaire 10%		11 226,07	9 768,21
3.3 Autres charges		3 281,62	3 153,07
Charges financières		444,99	727,22
Dotations aux amortissements		2 834,63	2 425,85
Charges exceptionnelles		2,00	
TOTAL DES EMPLOIS		736 942,07	809 860,64
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		3 328,00	5 203,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		8 500,00	3 417,00
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		748 770,07	818 480,64

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		36 557,73	37 940,34
Réalisées en France		36 557,73	37 940,34
Réalisées à l'étranger			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		33 501,00	29 396,48
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		13 863,96	13 267,32
TOTAL		83 922,69	80 604,14

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice			
=- Utilisation		968,06	3 417,00
=+Report		8 500,00	3 417,00
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		7 531,94	

Détails

RESSOURCES PAR ORIGINE CER

TOTAL GÉNÉROSITÉ
DU PUBLIC

TOTAL GÉNÉROSITÉ
DU PUBLIC

RESSOURCES DE L'EXERCICE

1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

-666 375,85

-731 772,92

1.1 Cotisations sans contrepartie

-29 680,00

-30 256,00

1.2 Dons, legs et mécénat

-413 595,92

-382 380,77

Dons manuels non affectés

-402 641,44

-377 596,97

Dons manuels affectés

-7 954,48

-783,80

Legs, donations et assurances-vie non affectés

Legs et autres libéralités affectés

Mécénat

-3 000,00

-4 000,00

1.3 Autres produits liés à la générosité du public

-223 099,93

-319 136,15

Manifestations

-73 798,69

-72 873,60

Ventes (dont abonnement à vivre)

-120,00

-110,00

Prestations et autres ventes

Activités de récupération

-17 923,20

-17 544,79

Charges et Produits exceptionnels

Droits d'auteurs

Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)

-2 005,43

-1 181,72

Autres produits affectés

Produits financiers

-16 451,21

-16 841,84

Quotes parts de générosité reçues d'autres entités

-112 801,40

-210 584,20

2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS

-968,06

-3 417,00

Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation

Utilisation fonds dédiés sur contributions financières

Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège

Utilisation fonds dédiés s/ressources GP

-968,06

-3 417,00

Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés

TOTAL DES RESSOURCES

-667 343,91

-735 189,92

DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE

-81 426,16

-83 290,72

TOTAL

-748 770,07

-818 480,64

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)

284 031,45

364 989,48

+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public

-81 426,16

-83 290,72

Investissements et désinvestissements nets liés à la GP

-16 337,73

2 332,69

Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)

186 267,56

284 031,45

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

TOTAL

TOTAL

RESSOURCES DE L'EXERCICE

1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

-83 922,69

-80 604,14

Bénévolat

-82 319,49

-80 604,14

Prestations en nature

-1 603,20

Dons en nature

TOTAL

-83 922,69

-80 604,14

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

040 - COMITÉ DES LANDES

Décembre 2025

24/03/2026 - 12:12

Fiche de calcul des immobilisations acquises et financées par la générosité du public

Immobilisation	Acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant brut	Subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la GP	Dotation brute	Dotation à neutraliser
IM000002 0	15/11/2009	électricité. climati	2 367,84				94,73	94,73
IM000003 0	14/07/2010	électricité	804,19				32,10	32,10
IM000005 0	27/05/2015	WD MENUISERIE	237,00				9,48	9,48
IM000006 0	27/06/2015	WD MENUISERIE	591,00				23,65	23,65
IM000007 0	28/07/2015	WD MENUISERIE	222,00				8,88	8,88
IM000015 0	17/06/2015	peinture Pôle admini	2 725,20				181,03	181,03
IM000016 0	23/07/2015	déploiement réseaux i	648,00				43,30	43,30
IM000017 0	25/07/2015	installation cables	1 893,18				126,43	126,43
IM000018 0	02/10/2015	branchement accès in	228,00				15,20	15,20
IM000019 0	03/12/2015	3 switchs réseaux et	456,00				30,40	30,40
IM000045 0	20/04/2015	Achat local : 51 ave	126 359,33				2 528,85	2 528,85
IM000064 0	17/06/2015	stores Pôle administ	1 440,00				65,94	65,94
IM000134 0	09/09/2019	ACHAT GARAGE MORA	15 352,30				307,05	307,05
IM000136 0	10/01/2020	AMENAGEMENT CHAUFFE-	412,20				16,49	16,49
IM000137 0	25/03/2021	SMOOCYCLETTE	1 260,00				252,00	252,00
IM000138 0	30/03/2021	FAUTEUIL BUREAU	308,77				61,75	61,75
IM000145 0	20/12/2022	ORDINATEUR EL MDM	187,92				60,73	60,73
IM000146 0	13/12/2022	ORDINATEUR EL MDM	760,70				240,89	240,89
IM000147 0	13/12/2022	ORDINATEUR EL MDM	176,78				55,98	55,98
IM000148 0	13/12/2022	ORDINATEUR EL MDM	2,14				0,68	0,68
IM000150 0	16/04/2024	MENUISERIES - POLE A	3 952,84				158,11	158,11
IM000151 0	19/04/2024	TABLETTE MICROSOFT -	1 680,00				560,00	560,00
IM000152 0	16/10/2024	CHAUFFAGE LOC. ADM D	2 792,14				186,14	186,14
IM000153 0	05/05/2025	LNCC FA 2502196 -PC				991,44	216,65	216,65
IM000154 0	17/07/2025	VEHICULE CITROEN				21 387,28	2 435,77	2 435,77
IM000155 0	25/08/2025	REVETEMENT SOLS EL P				1 022,59	14,32	14,32
IM000156 0	30/08/2025	RENOV. SOLS EL PEYRE				672,00	9,03	9,03
			164 857,53			24 073,31		7 735,58

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

NEANT

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	13			
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	17	1 012,00	0,62	18 033,84
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	72	3 607,50	2,19	64 285,65
	17	1 354,50	0,82	24 137,19
	27	661,00	0,40	11 779,02
	19	1 504,00	0,91	26 801,28
	1	48,00	0,03	855,36
	0	-	-	-
	0	-	-	-
	0	-	-	-
	0	-	-	-
	8	40,00	0,02	712,80
Total	89	4 619,50	2,81	82 319,49

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,82€ (nbre heure équivalent temps plein x 17,82€), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	4,00	6 247,45	3,43
Personnel mis à disposition	-	-	-
CES et/ou autres....	-	-	-
Total	4,00	6 247,45	3,43

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
625100 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	690,00
625700 - Réceptions	Restauration	530,90
606600 - Carburants	achat gazoil véhicule de service	77,30
606800 - Autres matières et Fournitures	achats tapis et produits esthétiques	627,47
618100 - Documentations	achats flyers pour les Foulées Roses de Dax	321,79
Total		2 247,46

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **3 710 membres**.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.